



Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte Rendu du Conseil municipal	Page 1 à 2
Infos Mairie	Page 2 à 3
M.A.C.T.	Page 3
Domaine des Treilles	Page 4
Le Mas de la Roche	Page 4
Dicton de décembre	Page 4
Le mot de l'école	Page 5
Le troc de Montbrison	Page 5
Café du Centre	Page 5
Cave la Roseraie	Page 5
Information	Page 6
Marché du cardon	Page 6

MÉMENTO

- **Samedi 7 décembre :**
Assemblée générale M.A.C.T.
Jazz au Café du Centre
- **Samedi 14 décembre :**
Portes ouvertes au Domaine des Treilles
- **Dimanche 15 décembre :**
Marché du cardon
- **Mercredi 25 décembre :**
Noël
- **Mercredi 1^{er} janvier 2014 :**
Jour de l'an



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2013

Absents : Patrick BERNARD, Joël BRUNEL, David METZLER

Excusés :

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Réforme des rythmes scolaires
- Désignation du délégué communautaire
- Voyage scolaire
- Urbanisme
- Tarifs communaux
- Indemnité du Trésorier
- Stade
- Questions diverses.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme sera mise en place pour la rentrée 2014 à l'école de Montbrison. Un total de 24 heures sera effectué sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin. Une concertation va être mise en œuvre entre la commune, l'instituteur et les parents d'élèves pour trouver le meilleur compromis.

DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que par arrêté interpréfectoral n° 2013 256-0003 du 12 septembre 2013, les Préfets de la Drôme et du Vaucluse ont fixé le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan dont nous ferons partie à compter du 1^{er} janvier 2014.

La Commune de Montbrison sur lez s'est vue attribuer un siège au sein du futur conseil communautaire. Le Conseil Municipal a désigné Josette BERAUD, déléguée pour la période du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux de mars 2014.

VOYAGE SCOLAIRE

L'instituteur de Montbrison a sollicité le soutien financier de la mairie pour l'organisation d'un voyage scolaire fin 2014.

Le conseil municipal est favorable à l'octroi d'une subvention dont le montant sera fixé lors d'une prochaine réunion après dépôt du dossier.

URBANISME**DP 26 192 13 N0008 – CHAMPESTEVE****Thérèse***Les Gailes*

Division parcellaire d'un terrain. Aucune observation.

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de 2013 pour l'année 2014 (concessions au cimetière, location de la salle des fêtes). Il est précisé qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, date de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Grignan et celle de l'Enclave des Papes, le prix de l'eau ne sera plus fixé par la Commune mais par la nouvelle Communauté de Communes si la compétence est transférée.

INDEMNITE DU TRESORIER

Suite au départ en retraite de notre trésorier au 30 juin 2013, Mme Gisèle VIRET occupe désormais ses fonctions. Le Conseil Municipal doit délibérer afin d'attribuer les indemnités de conseil et de confection du budget. Il décide de les octroyer à Mme VIRET dans les mêmes conditions qu'à son prédécesseur.

STADE

L'Association Drôme Provence a émis le souhait d'utiliser le stade de foot de la commune pour ses entraînements et compétitions. Le Conseil Municipal accepte à la condition que les jeunes pratiquants soient toujours encadrés par des adultes et que les frais d'électricité et de chauffage soient pris en charge par l'association.

Mme le Maire est autorisée à signer une convention précisant les conditions.

QUESTIONS DIVERSES

* Compétences pour la réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet de loi propose un transfert « de plein droit » de la compétence de la réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes. L'Association des Maires ruraux de France est favorable à une coopération volontaire dans l'ensemble des domaines de compétences, elle s'oppose fermement à tout transfert qui aurait un caractère obligatoire. Les maires doivent pouvoir conserver – s'ils le souhaitent – la compétence essentielle « urbanisme », afin de rester maîtres de la gestion et du développement de leur commune en toute responsabilité.

Le Conseil Municipal est d'accord avec le choix de l'Association des Maires Ruraux de France et délibère en ce sens.

*P. A. V. E. :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces publics (P.A.V.E.) doit être élaboré. Ce plan fixe les dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles situées sur le territoire de la commune.

Afin de se mettre en conformité avec la loi, le Conseil Municipal décide de lancer l'élaboration de ce document.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux, Le Maire.

INFOS MAIRIE

MAIRIE : Nouveau numéro de téléphone

Pour appeler le secrétariat de mairie
vous devez désormais composer

le numéro suivant :

04 75 91 32 62

Vous pouvez également correspondre par mail à
l'adresse suivante :

mairie.montbrison.lez@wanadoo.fr

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE

Pour les fêtes de fin d'année, le secrétariat de Mairie sera fermé du jeudi 26 au mardi 31 décembre 2013 inclus.

BANQUE ALIMENTAIRE

Pour ceux qui ont oublié ou n'ont pas pu apporter en Mairie leur colis pour la banque alimentaire, il sera encore temps de le faire le JEUDI 05 DECEMBRE 2013 toute la journée.

COVOITURAGE

Un mode de déplacement Economique, Convivial, Ecologique et Solidaire.

- Pour les personnes n'utilisant pas Internet :

« PLACES LIBRES » est une association de covoiturage qui a pour but d'informer et de sensibiliser les habitants au développement du covoiturage en Drôme Provençale et Haut-Vaucluse.

Elle édite des listings disponibles en Mairie. Vous pouvez y consulter ou y déposer des offres et demandes de places.

Permanence téléphonique : lundi de 9 h à 12 h 30

Tél : 04 75 26 48 27 (pas de mise en relation)

- Pour les personnes utilisant Internet :

Rendez-vous sur le site www.ecovoiturage0726.fr

Vous pouvez également inscrire ou déposer vos annonces sur le listing disponible en Mairie.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2013.

Vous avez 2 possibilités :

- remplir la demande sur un imprimé remis par la Mairie,

- utiliser le site Internet : www.service-public.fr

(dans les 2 cas, vous devez joindre un justificatif d'identité et un de domicile).

Le REFERENT SÛRETE

Les référents sûreté de la gendarmerie, agissent quotidiennement au profit des collectivités territoriales, des entreprises et des particuliers afin de leur apporter une expertise et des conseils en matière de prévention technique de la malveillance.

Ils sont désormais déployés dans l'ensemble des départements, **appuyés localement par des correspondants sûreté.**

Une plaquette est disponible en Mairie.

Coordonnées des référents sûreté :

Groupement de Gendarmerie Départementale de la Drôme

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

- Adjudant-Chef Christophe AUGUSTE : 06 24 62 38 36

- Adjudant Hervé LEANNI : 06 26 71 30 77

referent-surete-

ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr

04 75 82 56 66

INTERCOMMUNALITE

Comme vous le savez, la nouvelle Communauté de Communes au périmètre élargi sera effective le 01/01/2014.

Pendant les 3 premiers mois, chacun continuera à exercer les compétences qu'il possède, ensuite il faudra se prononcer pour savoir qui les exercera, certaines dans les 2 ans, d'autres dans les 3 mois. C'est le cas pour l'eau.

Actuellement, la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes a la compétence EAU alors que la Communauté de Communes du Pays de Grignan ne l'a pas. Ce sont les communes qui l'exercent.

Des bruits circulent actuellement disant que la compétence EAU va être transférée (ce qui est sans doute vrai, mais seul le vote le dira le moment voulu) et que la gestion de l'eau va être confiée à une entreprise privée par Délégation de Service Public (DSP), et cela n'est pas vrai.

La loi autorise deux modes de gestion différents au sein d'une même communauté de communes. Si la compétence EAU est transférée à la nouvelle Communauté de Communes, elle sera exercée en régie intercommunale de la même façon qu'en régie communale. Seules les quatre communes de l'Enclave resteront en DSP jusqu'en 2017, date d'échéance de leur contrat. Ce sont les élus qui continuent à fixer le prix de l'eau et décident qui intervient sur les réseaux.

Nous aurons toujours à cœur de maîtriser les coûts. L'eau n'augmentera pas forcément, seuls des investissements importants pourraient le justifier.

En revanche, un pôle technique intercommunal pourrait s'avérer un atout (matériel en commun, astreinte le week-end, etc.).

Si vous avez des doutes ou des questions, n'hésitez pas à venir me les poser. Certains parlent en étant mal informés !

Le Maire.

M.A.C.T. RAPPEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION
MONTBRISON ARCHÉOLOGIE CULTURE et
TOURISME.

samedi 7 décembre 2013 à 16 h (petite salle)
Salle des Fêtes de Montbrison sur Lez.

DOMAINE DES TREILLES

Invitation aux portes ouvertes du DOMAINE des TREILLES
Le Samedi 14 Décembre 2013 de 9h à 19h

Dégustation et vente des produits du Gers de la ferme de Baylac (foie gras, confits...) et des vins et de l'huile d'olive biologiques du domaine. Exposition artisanale et vente des créations d'Alexandrine Gelay (potière à Montjoux) et de Bast et Dams (maroquiniers à Taulignan)
Patrice Mery : 06-76-85-14-81 domtreilles@aol.com

LE MAS DE LA ROCHE

IDEEs CADEAUX AU MAS DE LA ROCHE

Vous souhaitez offrir un séjour? un moment de bien-être?

N'hésitez pas à nous contacter... nous proposons des bons cadeaux valables toute l'année.

Moment de bien-être :

Massage californien (1h) : 60€

1h de SPA (jacuzzi, sauna) privatif + 1h de massage californien : **150€ pour 2 pers.**

1H de SPA (jacuzzi, sauna) privatif : **50€ pour 2 ou 3 pers.** (une boisson offerte)

Offre spéciale Montbrisonnais (valable jusqu'au 30 avril 2014) :

SPA offert pour 2 pers. pour toute réservation de 2 massages (soit 120€ au total) le même jour.

Pour tout renseignement:

Michèle et Pierre MEZIN – Le Mas de la Roche – 26770 Montbrison/Lez

04 75 53 67 54 / 06 72 94 92 49

www.masdelaroches.com mail : masdelaroches@free.fr

SOPHROLOGIE AU MAS DE LA ROCHE

Merci aux personnes qui ont souhaité découvrir la sophro à travers les séances proposées ces derniers mois.

Comme prévu, ma formation arrive à son terme (diplôme en décembre).

Voici le planning de séances que je proposerai à partir de JANVIER 2014 :

SEANCES COLLECTIVES :

tous les mercredis

De 10h30 à 11h30

De 17h00 à 18h00

De 18h15 à 19h15

De 19h30 à 20h30

(les horaires seront confirmés en fonction du nombre d'inscrits)

Prix à la séance : 11€

Prix forfaitaire : 100€ le trimestre (12 séances)

(règlement possible en plusieurs chèques)

SEANCES INDIVIDUELLES

Sur rendez-vous (adaptés à vos besoins)

Séance d'une heure : 45€

Forfait 5 séances : 240€

**Pour les futures mamans :
préparation à la maternité !**

Michèle MEZIN – Le Mas de la Roche – Quartier Crochamp – MONTBRISON/LEZ

04 75 53 67 54 – 06 72 94 92 49 michelemezin@gmail.com

DICTON DE DÉCEMBRE

En décembre, quand le jour croît, aussi fait le froid.

LE MOT DE L'ÉCOLE

Vendredi 22 novembre nous sommes allés au château de Suze-la-Rousse. Ce château a été construit sur un rocher, durant 4 siècles. Deux animatrices nous ont guidés dans le château et nous avons participé à un atelier d'architecte. Notre projet avec le dispositif E.M.A.L.A. est d'aller visiter plusieurs châteaux, le château de Mornas, le château de Grignan et un dernier à côté de Montélimar. Au mois de novembre il y a eu 2 anniversaires, celui de Violette et celui d' Alysso.

Les élèves

LE TROC DE MONTBRISON

Le troc de Montbrison ferme définitivement ses portes le 31 décembre 2013.

Nous vous remercions de la confiance et de la fidélité que vous nous avez témoignées durant ces 10 années d'existence.

Pour vous en remercier, vous êtes conviés à la grande braderie à prix cassés, avant fermeture, du lundi 09 décembre au 14 décembre inclus. D'avance merci et à très bientôt.

L'équipe de bénévoles.

CAFÉ DU CENTRE



Lieu-dit les Pradons
26770 Montbrison sur Lez
Tél. : 04 75 53 57 17

Samedi 7 décembre
A partir de 20h00

CHARLIE et
Le MAJOR JAZZ GANG

Réservation conseillée
au 04-75-53-57-17



CAVE LA ROSERAIE

Dans une ambiance de Noël, venez découvrir l'exposition de Sylvie Bourdat.

Du 14 au 22 décembre 2013
Aquarelles et cartes à envoyer.



Dès maintenant et durant toute la période hivernale :

Exposition de Peinture de Daniel LACOMBE

Et

Exposition de Céramiques Raku d'Elisabeth ANDRIEU
(cuisson primitive par enfumage)



INFORMATION

Nouvellement installée sur la commune, Vanessa Augé démarre un élevage de brebis et de chèvres proche de l'église. Son troupeau a été attaqué dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 novembre et deux agnelles sont mortes. Après expertise, ce n'est ni un loup ni un lynx. Vanessa souhaite informer les Montbrisonnais qui possèdent des animaux (agneaux, chèvres, poules...), pour que chacun reste vigilant. S. Maillot

MONTBRISON SUR LEZ

Marché du cardon et de la truffe

Dimanche 15 décembre 2013

8h Ouverture du marché

Concours de préparations à base de cardons

A 11 heures : vin chaud offert par l'Amicale Montbrisonnaise



12h Repas truffé :
omelette aux truffes
cardon truffé
brie truffé
dessert
 20€



(boissons non comprises, vins de nos producteurs locaux)

15h30 Concours de crèches (primé)

Toute la journée

Stands gourmands : truffes, foie gras, volailles, huîtres, cardons, chocolats, vins, marrons,...

Santons, bougies, bijoux, savons, etc...

Dégustation : huîtres, cardon, boudin, crêpes

Tombola

Visite du Père Noël

Animation musicale Jacques DOUELLE



Contact et réservation :

04-75-53-98-37 ou 06-81-00-71-45

Prochain numéro du petit journal **vendredi 3 janvier 2014**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 23 décembre 2013 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC webmaster.petit-journal@laposte.net : Joël MAILLOT

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT